



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

N° 077 551 /MSHP/DGS/DPML/DAR

ARRET DE COMMERCIALISATION

- ALVITYL Paluvit
- ALVITYL Vitamine C

A l'attention des prescripteurs et dispensateurs de médicaments

Les laboratoires **URGO** ont décidé d'arrêter la vente en Côte d'Ivoire pour des raisons commerciales, de leurs spécialités pharmaceutiques :

- ALVITYL Paluvit ; AMM Numéro : AC/PRP/612/2015
- ALVITYL Vitamine C ; AMM Numéro : AC/PRP/657/2015

Par conséquent, les Autorisations de **Mise sur le Marché** (AMM) Ivoirien, de ces spécialités sont **abrogées**.

Fait à Abidjan, le 06/04/19

Le Directeur de Cabinet

Joseph ACKA

AMPLIATION

- Cabinet du Ministre
- DGS
- IGS
- DEPS
- Nouvelle PSP (diffusion)
- CNOP (diffusion)
- CNOM
- Syndicat des Médecins Privés (diffusion)
- SYNACASS-CI (diffusion)
- Grossistes - Répartiteurs (diffusion)

Cité Administrative, Tour C, 16^{ème} Etage,

B.P. V 4 ABIDJAN / Tél : 20.21.43.26 / 20.21.08.71 / 20.22.19.68/20.21.54.40/ Fax : 20.22.22.20/ 20.21.10.85 / 20.21.52.40